



## Echos du Programme de Renforcement des Capacités

NEWSLETTER N° 1

Avril 2012

### L'action syndicale en matière de politique économique et sociale

**F**ace à l'inefficacité des politiques de développement mises en œuvre sur le continent africain depuis plus d'un demi-siècle et aux exigences du nouvel ordre économique mondial, le mouvement syndical africain veut mettre la main à la pâte en contribuant à la formulation de nouvelles alternatives de développement. Ces alternatives permettront dans une certaine mesure d'inverser considérablement les tendances actuellement en cours sur le continent en ce qui concerne la réduction des inégalités socio-économiques pour le mieux-être des populations.

Depuis sa création en novembre 2007, la CSI-Afrique a considéré les questions de politiques économiques et sociales comme un volet essentiel de son action sur le continent. Les nouvelles données de la coopération internationale au développement, induits par les institutions de Bretton Woods à savoir les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté exigent une contribution et une participation active de tous les acteurs de développement à ce processus. Les syndicats ne devront pas être en marge de cette sollicitude et exigence faute de connaissances ou de compétences.

Pour y parvenir, la CSI-Afrique a, compte tenu des orientations de son plan stratégique (2008-2011) et avec le concours de la Centrale Syndicale Finlandaise SASK et d'autres partenaires, initié des actions de renforcement des capacités de ses organisations affiliées sur les questions économiques et sociales.

Des rencontres (séminaires, ateliers, forums) à l'échelle continentale, régionale et nationale, impliquant une forte participation des leaders et acteurs syndicaux, ont été organisées en vue de nourrir la réflexion sur les questions de développement économique et social tenant compte des préoccupations des travailleurs et populations en Afrique. Diverses thématiques ont été abordées au cours de ces rencontres notamment : l'action syndicale en matière de gouvernance économique et financière; le rôle des syndicats dans le cadre des consultations sur les stratégies nationales de développement; l'examen des politiques nationales d'emploi; l'examen des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et des rapports nationaux sur les OMD; l'examen des accords commerciaux et les APE... ainsi que des

questions sur l'intégration régionale, l'industrialisation, la promotion de l'agriculture et les alternatives au néolibéralisme.

La crise économique et financière mondiale ainsi que le pacte mondial pour l'emploi n'ont pas été en marge des sujets de discussion. Deux forums, organisés avec le concours du BIT, ont été consacrés à ces deux thématiques en 2009 et 2010.

Depuis 2011, la CSI-Afrique s'est engagée dans l'organisation du « *forum annuel syndical africain de la rentrée* ». Dans le cadre de ce forum et dans la dynamique de renforcement de l'action syndical en matière de politique économique et sociale, les leaders et chercheurs syndicaux sont mobilisés pour questionner les rapports africains et mondiaux sur le développement de la CEA, de la BAD, de l'UA, du BIT, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OMC, du CNUCED, du PNUD et de l'OMS, et formuler ainsi des pistes de solutions. Deux éditions de ce forum ont été déjà organisées en janvier 2011 et janvier 2012.

L'action syndicale en matière de politique économique et sociale a été réaffirmée lors du dernier congrès de la CSI-Afrique et dans son plan stratégique 2012-2015. Deux domaines prioritaires ont été ciblés pour consolider cette action à savoir : (i) les politiques de développement, (ii) changer la mondialisation.

L'objectif poursuivi à travers toutes ces actions est de faire des leaders et experts syndicaux des activistes dans le processus de dialogue social sur les questions économiques et sociales en vue du développement du continent africain. Ceux-ci doivent donc interagir des débats aux niveaux national, sous régional, régional et international pour défendre les intérêts des travailleurs et populations. Les activités et actions menées se sont traduites par des résultats concrets qui ont des impacts et incidences significatifs.

Un autre aspect important de ce volet économique et social est la recherche sans laquelle aucune action syndicale ne saurait aujourd'hui être qualifiée de crédible.

#### Dans ce numéro :

L'action syndicale en matière de politique économique et sociale 1

La recherche au cœur de l'action syndicale de la CSI -Afrique 2

La vision de la CSI -Afrique sur les stratégies de développement 3

## La recherche au cœur de l'action syndicale de la CSI-Afrique



Les chercheurs syndicaux lors d'une séance de formation à Nairobi

Nul ne peut ignorer l'importance que revêt la recherche pour le développement d'une société ou d'une nation. Elle est à la base du progrès social et la source des innovations. La recherche est aussi primordiale pour le mouvement syndical car c'est elle qui permet de questionner l'environnement, de faire des investigations et de proposer des alternatives, notamment dans le domaine du développement économique et social. Sans des activités de recherche dans le domaine, les syndicats africains ne peuvent pas pleinement participer au dialogue social en matière de politique économique et sociale faute de solutions appropriées reposant sur une analyse judicieuse du contexte social, politique et économique.

La recherche étant un processus dynamique dans toute société, le mouvement syndical africain s'est engagé dans cette dynamique. La CSI-Afrique a, dans le cadre de son programme de renforcement des capacités dans le domaine des politiques économiques et sociales, initié avec la Centrale Finlandaise SASK et sur la base des orientations de son congrès fondateur en novembre 2007 ainsi que des besoins et faiblesses des organisations affiliées, identifié celles nécessitant plus de renforcement pour être bénéficiaires.

**« La recherche est à la base du progrès social et est source des innovations »**

Entre 2009 et 2011, au titre de ce programme, environ une quarantaine d'experts syndicaux issus des 30 organisations affiliées de 28 pays africains dont 17 francophones (Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Togo et Tunisie) et 11 anglophones (Afrique du Sud, Botswana, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Tanzanie, Sierra Leone, Swaziland, Uganda et Zambie) ont bénéficié de 4 formations de recherche organisées par la CSI-Afrique. Ces formations ont été principalement axées sur les aspects pratiques et méthodologiques de la recherche en matière de politique économique et sociale, les enjeux et défis de l'Afrique liés à ce domaine et en rapport avec le contexte mondial, les questions de gouvernance économique, financière et sociale des Etats africains, les stratégies nationales de développement, les relations commerciales entre l'Afrique et le reste du monde etc. Les experts syndicaux bénéficiaires de ces formations sont ainsi appelés à fournir l'appui nécessaire à leur organisation dans le domaine de la politique économique et sociale.



Les chercheurs syndicaux lors d'une séance de formation à Lomé

L'analyse du cadre institutionnel de la recherche syndicale révélée par les organisations partie prenantes a montré des faiblesses qu'il convient de corriger. Ces faiblesses sont relatives à l'insuffisance de compétences, au manque de moyens financiers, matériels, techniques et infrastructurels et dans une certaine mesure à l'absence de vision

de la part du leadership syndical en matière de recherche syndicale. Au nombre des solutions préconisées pour contourner ces différentes difficultés figurent entre autres la professionnalisation de la recherche syndicale, le développement de synergie avec le monde académique et d'autres institutions de recherche proche du mouvement syndical pour profiter de leur expertise, la formalisation des relations avec ces institutions. La démultiplication des programmes de formation et la mise en place de réseaux sur les différentes thématiques de recherche contribueraient également à pallier à ces insuffisances.

Aussi, sur la base des acquis de ce programme de renforcement des capacités, des équipes de recherche ont été formées et disponibles pour mener des recherches au sein des centrales syndicales bénéficiaires sur les questions de politique économique et sociale. Les organisations parties prenantes ont pu faire un meilleur diagnostic de leur contexte socio-économique pour mettre en exergue les opportunités, les menaces, les contraintes et les atouts. Elles ont pu aussi disposer d'outils appropriés pour une analyse des problèmes de chômage, de dégradation du pouvoir d'achat, de pauvreté, de gestion des ressources publiques et des stratégies de développement mises en œuvre dans leurs pays. Ces formations ont permis à ces organisations de mieux structurer leurs activités de sensibilisations, de plaidoyers et des campagnes dans le cadre de propositions de solutions pour faire face aux problèmes de détérioration des conditions de vie des travailleurs et de formuler des stratégies alternatives de développement.

Dans la continuité du programme et tenant compte de besoins et priorités des pays, certaines de équipes sont actuellement en train de mener des recherches sur des thématiques relatives à : (i) l'emploi, le travail décent, les conditions de travail et la réduction de la pauvreté, (ii) les alternatives au néolibéralisme et (iii) l'intégration régionale et les questions commerciales.

Les fruits de ces travaux de recherche sont attendus comme des réponses appropriées des affiliés de la CSI-Afrique aux problèmes de développement économique et social identifiés dans leurs pays.

## La vision de la CSI-Afrique sur les stratégies de développement

Plus de cinquante ans après les indépendances, la situation socio-économique de l'Afrique reste très préoccupante. Famine, maladies, chômage, catastrophes naturelles, dégradation continue de l'environnement, pillage des ressources naturelles, soulèvements politiques, désastres financiers... font partie du vécu quotidien des milliers d'africains.

La CSI-Afrique constate que le continent est de plus en plus marginalisé et que les travailleurs subissent avec rigueur les effets néfastes des pratiques néolibérales des multinationales dominées par le pouvoir du capital. Ainsi, les grandes décisions concernant les droits des travailleurs sont prises dans des espaces de décisions internationales où le rapport de forces est nettement favorable aux multinationales. On assiste de plus en plus à des dénis de droits des travailleurs et travailleuses, à un déficit de protection sociale, des licenciements massifs, au manque de dialogue social véritable auxquels s'ajoute la progression du VIH/SIDA. Cette situation est aggravée par la mauvaise gouvernance, les conflits armés et l'augmentation des flux migratoires. Mais elle encore exacerbée par les inquiétudes liées aux perspectives qu'offrent les relations commerciales entre l'Afrique et les autres continents, notamment les « Accords de Partenariat Economique » entre l'Europe et l'Afrique, et l'incapacité des Etats africains à consolider les processus d'intégration qu'ils ont initiés et adoptés comme vecteur de développement au sein du continent.

Bref, les défis de développement auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée peuvent être regroupés en quatre catégories à savoir : (i) *défis de la marginalisation et de la faible capacité des économies africaines*, (ii) *défis de gouvernance*, (iii) *défis de la dégradation des conditions de vie des populations* et (iv) *défis de la faiblesse des Etats Africains*.

Les débats sur les questions de développement devraient constituer un cadre idéal pour assurer une meilleure cohésion sur le plan mondial et défendre l'équité dans la gouvernance mondiale en vue de promouvoir la justice sociale à tous les niveaux, la CSI-Afrique exhorte les syndicats africains à s'impliquer davantage dans ces débats à tous les niveaux pour que les décisions prises reflètent l'intérêt des travailleurs et populations.

La mise sur pied d'organisations crédibles et démocratiques ainsi que le renforcement de leurs capacités constituent des conditions minimales requises pour peser dans ces débats.

La CSI-Afrique tenant compte de l'inefficacité du modèle néolibérale basé sur le dogme de la déréglementation et de la libéralisation de tous les secteurs du marché et de l'échec des politiques de développement des cinquante dernières années appelle à des réflexions et actions pour la mise en place dans les

pays africains de stratégies de développement porteuses et capables d'opérer un changement tangible de la situation socioéconomique en vue d'une amélioration significative des conditions de travail et vie des peuples d'Afrique.

Pour ce faire la CSI-Afrique estime qu'un changement de paradigme s'avère nécessaire avec l'élaboration et la mise en application d'un modèle africain. A cet égard, l'Etat devra réaffirmer son rôle central dans ce nouveau processus de développement en tant qu'Etat démocratique et responsable basé sur les principes et éthiques de développement. Il devra jouer son rôle fondamental de mise en application des programmes de développement en Afrique fondés sur des stratégies de long terme, des institutions solides, la promotion du secteur privé et du dialogue social avec les syndicats et la société civile.

Les responsabilités incombent à l'élite intellectuelle, et aux leaderships politique, entrepreneurial et syndical pour, aider l'Etat à trouver le bon modèle de développement et élaborer les programmes de développement appropriés pour les différentes composantes de la société grâce à leur participation active et créatrice à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies et politiques de développement.

Pour sa part, la CSI-Afrique s'est déjà dégagée dans une vision en vue de la conduite d'un programme de développement audacieux dans l'intérêt du continent et des populations. Lors de son dernier congrès, elle a précisé les six principaux axes de cette vision à savoir : (1) *assigner un rôle central et prépondérant à l'Etat démocratique*; (2) *œuvrer pour la création et le maintien d'un environnement sociopolitique propice au développement*; (3) *promouvoir l'intégration régionale*; (4) *donner priorité à la création d'emplois décents et placer cette priorité au centre de toutes les politiques publiques*; (5) *valoriser les ressources naturelles dans les communautés régionales consolidées par le biais des marchés intégrés*; (6) *promouvoir l'agriculture en vue de satisfaire les besoins élémentaires des populations et de générer un surplus pour l'industrie, la technologie, les infrastructures et le développement des services*.

A ce titre, un document reflétant cette vision d'un nouveau modèle de développement pour le continent est en cours de préparation.

**« Plus de cinquante ans après les indépendances, la situation socio-économique de l'Afrique reste très préoccupante »**

**« Une vision claire pour le développement du continent est un impératif majeur pour tous les leaderships »**



## CSI-AFRIQUE

Route Internationale d'Atakpamé  
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé  
BP. : 4401  
LOME - TOGO

Tel. : 00228 22 25 07 10  
Fax : 00228 22 25 61 13  
Email : [info@ituc-africa.org](mailto:info@ituc-africa.org)  
Web: [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)

## Organisation Régionale Africaine

**La CSI-Afrique est une organisation syndicale panafricaine créée en novembre 2007 à la suite de la fusion de deux anciennes organisations syndicales africaines, à savoir l'ORAF-CISL et l'ODSTA. Elle se donne pour mission « de renforcer les syndicats en Afrique et de permettre à tous les travailleurs africains de parler d'une seule et même voix pour assurer un environnement de travail sain et sécurisant et une vie décente pour tous, en luttant contre toutes formes d'exploitation et de discrimination, en défendant les droits humains et syndicaux, en faisant la promotion de la justice sociale, de la paix et de la démocratie tout en continuant par préserver l'environnement ».**

**La CSI-Afrique représente plus de 16 millions de travailleurs organisés au sein de 90 centrales syndicales dans 48 pays sur le continent.**